

**Questions financières et budgétaires – Rapport du Sous-groupe
sur les finances :
Rapport sur les questions financières pour 2018 et 2019**

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. examiner et accepter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2018 ;
- ii. prendre note des résultats du budget administratif pour 2018 ;
- iii. prendre note de l'excédent de 2018 et décider de l'allocation de ces fonds ;
- iv. prendre note de l'état du financement affecté à des projets et des contributions volontaires pour 2018 ;
- v. prendre note des ajustements proposés par le Secrétariat au budget administratif approuvé par la COP13 pour 2019, qui ne portent que sur l'utilisation approuvée de l'excédent de la période triennale précédente, et les approuver ;
- vi. prendre note des bilans des budgets non administratifs ;
- vii. prendre note des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des recommandations issues de l'*Examen de la gestion financière des comptes des fonds non administratifs* réalisé par l'UICN et approuver les mesures proposées aux paragraphes 40 et 41 ; et
- viii. examiner la modification proposée par l'auditeur externe pour le calcul de la provision pour les contributions impayées des Parties contractantes et la modification demandée de sa méthode de vérification des soldes impayés des Parties contractantes, et prendre une décision sur la marche à suivre.

Généralités

1. Le présent rapport traite des questions financières relatives au budget administratif et au budget affecté à des projets de la Convention de Ramsar pour 2018 et 2019.
2. Les améliorations apportées à la gestion financière du Secrétariat ont été validées par les auditeurs externes et par l'*Examen de la gestion financière des comptes des fonds non administratifs* réalisé par l'Unité de surveillance de l'UICN et soumis au Comité permanent à sa 55^e Réunion (SC55). Les capacités du Secrétariat ont été renforcées, la plupart des mécanismes

ayant été appliqués conformément aux politiques et procédures de l'UICN, le cas échéant, et d'autres modèles et lignes directrices étant finalisées en 2019. Les capacités ont été renforcées à cet égard et des objectifs de performance ont été intégrés aux postes de direction. La répartition des contrôles internes entre l'UICN et Ramsar a été documentée. Le suivi ultérieur est mis en œuvre sur la base de la recommandation issue de l'Examen.

Résultats pour 2018 – budget administratif

3. Le récapitulatif des résultats du budget administratif pour 2018 joint à l'Annexe 2 montre le budget approuvé pour 2018, l'utilisation autorisée de l'excédent d'un montant de 414 000 CHF (conformément à la Décision SC53-29 relative à l'utilisation de 189 000 CHF de l'excédent de 2016 et à la Décision SC54-26 relative à l'utilisation de 225 000 CHF de l'excédent de 2017) et la réallocation budgétaire effectuée conformément à la Décision SC55-09, ainsi que les recettes et dépenses finales pour 2018, comme confirmé dans les états financiers (Annexe 1). L'Annexe 2 présente également le solde au 31 décembre 2018, avec l'écart entre les dépenses effectives et le budget.
4. Le Comité permanent est invité à examiner et à accepter les états financiers vérifiés de 2018 figurant à l'Annexe 1. Les états financiers complets vérifiés de 2018, y compris les notes et l'opinion d'audit, ont été publiés¹.
5. À la fin de 2018, le solde du budget administratif s'élevait à 809 000 CHF. Ce montant comprend l'excédent d'un montant de 189 000 CHF de 2016 et l'excédent de 225 000 CHF de 2017 alloués au budget 2018², et un excédent des recettes par rapport aux dépenses pour 2018 d'un montant de 395 000 (voir aussi Annexe 2). L'excédent budgétaire résulte également de recettes inférieures de 10 000 CHF à celles prévues au budget. Le tableau 1 ci-dessous en présente un résumé.

Tableau 1 : Synthèse de l'excédent du budget administratif 2018 (en milliers de CHF, erreurs possibles d'arrondis comprises)

Catégorie / Département	Économies / (Dépassements budgétaires) 2018	Commentaires
Cadres supérieurs	110	Vacances i) du poste d'adjoint à la fin de 2018 et (ii) du poste d'assistant de conférence 4 mois - et diminution des autres avantages sociaux
Coordinateur des partenariats	7	Petites économies sur les autres prestations d'emploi et les frais de déplacement.
Appui et conseils aux Régions	77	Solde de 66 000 pour les missions consultatives Ramsar à dépenser en 2019
Appui aux Initiatives régionales	36	Solde à dépenser en 2019
Services scientifiques et techniques	192	72 000 : Postes vacants de Responsable régional Océanie 6 mois et de Conseiller régional Asie 2 mois ; Plan stratégique 44 000 (2019-2021) à dépenser en 2019 ; 70 000 SDG 6.6.1 à dépenser en 2019 ; et dépassement net de 8000 CHF pour les réunions du GEST et la mise en œuvre (montant à rembourser du solde des projets non stratégiques du GEST au budget de base).

¹ <https://www.ramsar.org/document/report-of-the-auditor-on-the-financial-statements-2018>

² Sur l'excédent de 2016 d'un montant de 510 000 CHF, 189 000 CHF ont été alloués au budget 2018 et sur l'excédent de 2017 de 825 000 CHF, 225 000 CHF ont été alloués au budget 2018 (voir Décision SC54-26).

Catégorie / Département	Économies / (Dépassements budgétaires) 2018	Commentaires
Communications	63	Excédent à hauteur de 27 000 du programme de communication, éducation, participation et sensibilisation (CESP) et de 38 000 des communications en raison de l'accent mis sur la COP13 grâce à un budget administratif fourni par le pays hôte
Administration/SISR/Web	215	105 000 en frais de recrutement et de départ de personnel (52 000 à dépenser en 2019) ; solde de 71 000 au titre du SISR et de 42 000 au titre du soutien et du développement du site Web en raison de la réduction des besoins en développement de systèmes
Coûts de fonctionnement	90	81000 au titre de la planification et du renforcement des capacités à dépenser en 2019 car il n'a pas été possible de les mettre en œuvre au cours d'une année de COP
Services au Comité permanent	-4	
Coûts des services administratifs de l'UICN	-15	Prévisions trop faibles lors de la 54 ^e Réunion du Comité permanent en raison de l'implantation de l'agence de voyage HRG
Provisions, pertes de change et services juridiques	49	Augmentation des provisions pour le personnel (56 000) compensée par la réduction de la provision pour contributions impayées (57 000 à utiliser en 2019) - combinée à une perte nette de change de 33 000 et une sous-utilisation pour les services juridiques (31 000) (à utiliser en 2019)
	-1	Arrondis
Total	819	Total des économies budgétaires 2018
Déficit des revenus par rapport au budget	-11	10 000 en moins en impôt et 8 000 en moins pour les autres revenus (comme les revenus d'intérêts)
	1	Arrondis
Solde du budget administratifs 2018	809	

Note : inclut l'utilisation autorisée du surplus de 414 000 CHF en 2018

En gras : Provenant de l'excédent budgétaire à dépenser en 2019 – total de 437 000 CHF

6. Les points suivants sont mis en évidence pour examen par le Comité permanent :

- a. Les prévisions de recettes sont généralement conformes au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu, qui a été inférieur de 4 000 CHF au budget en raison de vacances de postes, ainsi que d'autres revenus, y compris les intérêts créditeurs, qui ont été inférieurs de 8 000 CHF au budget.
- b. Le montant total des coûts salariaux s'est élevé à 3 215 000 CHF, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 92 % et les coûts salariaux ont représenté 69 % du montant total des dépenses prévues.
- c. Aucune augmentation du coût de la vie imposée par l'UICN n'est entrée en vigueur depuis 2011. Il est proposé d'appliquer à Ramsar en 2019 les augmentations de salaires fondées sur les performances mises en œuvre par l'UICN en 2017, le Secrétariat devant d'abord mettre en place le nouveau système de performance en ligne. Cette augmentation figure

dans le budget approuvé pour la période triennale (voir Résolution XIII.2, paragraphe 14 et Annexe 1).

- d. Les provisions ont été inférieures aux prévisions budgétaires, principalement en raison de la réduction des provisions pour créances irrécouvrables de 57 000 CHF par rapport à 2017, compensée par une augmentation des provisions pour le personnel de 56 000 CHF par rapport à 2017. On a constaté une sous-utilisation de la ligne budgétaire relative aux services juridiques d'un montant de 31 000 CHF et une perte générale de change de 33 000 CHF.
7. Conformément aux décisions prises par le Comité permanent mentionnées ci-dessus, le montant total des fonds pré-engagés sera reporté à 2019. La somme totale pré-engagée s'élève à 437 000 CHF, comme indiqué ci-dessus dans le tableau 1, en caractères gras.
8. Les fonds qui, avant 2017, avaient été transférés à des projets, restent dans la catégorie des fonds affectés à des projets et sont utilisés aux fins spécifiques approuvées par la Décision SC54-26. Une synthèse de ces activités figure dans le rapport sur les fonds affectés à des projets, à l'Annexe 3. La pratique de ces transferts a été abandonnée en 2017.

Excédent de 2018

9. Le bilan des recettes et des dépenses pour 2018 figurant dans les états financiers vérifiés (voir Annexe 1, tableau II) montre que le solde du fonds à la fin de l'année était de 2 196 000 CHF. Ce montant comprend le solde du fonds de 2017 (début 2018) d'un montant de 1 801 000 CHF et le solde net des recettes sur les dépenses pour 2018 d'un montant de 395 000 CHF selon les états financiers vérifiés et les résultats du budget administratif 2018 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 (Annexe 2).
10. Le solde du fonds au début de 2018 comprend le fonds de réserve d'un montant de 762 000 CHF correspondant à 15% du budget administratif annuel approuvé par la COP13, conformément à la Résolution XIII.2, paragraphe 33. Étant donné qu'il s'agit du niveau cible maximal approuvé par la Conférence des Parties, il n'est pas nécessaire de réaffecter des ressources à cette fin.
11. Ce solde comprend également les fonds pré-engagés qui avaient été approuvés par la COP et le Comité permanent comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus pour un total de 437 000 CHF. Ces fonds seront dépensés en 2019.
12. Il comprend également les fonds approuvés entre les sessions, le 30 avril 2018, par le Sous-groupe sur les finances pour compléter le financement volontaire de l'appui aux délégués à la COP13. Le Sous-groupe a autorisé l'utilisation de 300 000 CHF au maximum, et le montant utilisé après la collecte de fonds a été de 94 000 CHF.
13. Le solde comprend également l'utilisation de 228 000 CHF de l'excédent de 2017 approuvé par la Résolution XIII.2, paragraphe 15, pour couvrir l'écart créé dans le budget 2016-2018 afin de couvrir le coût d'un nouveau poste d'assistant financier et comptable dans le budget administratif (des réductions ont été apportées aux lignes budgétaires des communications, déplacements, GEST, ainsi que planification et renforcement des capacités qui étaient couvertes par cet excédent).

14. Par ailleurs, un montant de 70 000 CHF a été approuvé par la Résolution XIII.2, paragraphe 16, pour appuyer les travaux du Groupe de travail sur l'efficacité.
15. Les deux sommes approuvées ci-dessus, d'un montant total de 298 000 CHF, seront dépensées en 2019-2021 et figurent dans le budget 2019 (voir Annexe 4).
16. Enfin, une correction doit être apportée en ce qui concerne l'Initiative régionale Ramsar (IRR) pour le bassin de l'Amazone, car l'excédent de 28 000 CHF pour 2017 mentionné dans le document Doc. SC54-7.1 Rev.1 a été accidentellement exclu des détails de la Décision SC54-26 et a donc été reporté à 2018. Cela s'explique par l'abandon de la pratique aujourd'hui abandonnée, qui consistait à transférer des fonds du budget administratif vers le budget affecté aux projets pour financer les IRR. Une allocation de 28 000 CHF est donc nécessaire pour couvrir cet écart.
17. L'excédent de 36 000 CHF au titre des IRR pour 2018 (tableau 1 ci-dessus) comprend 21 000 CHF provenant de l'excédent de 2016 non affecté à une initiative régionale spécifique. Le Comité permanent est invité à examiner comment utiliser ce solde de 21 000 CHF.
18. L'excédent du budget administratif 2018 ainsi disponible pour examen et allocation par le Comité permanent est de 577 000 CHF. Le Comité permanent est invité à décider de l'utilisation de cet excédent.
19. Le Secrétariat proposera à la 57^e Réunion du Comité permanent une éventuelle affectation de l'excédent de 2018. Les pistes possibles sont les suivants : une consultation pour appuyer l'examen des résolutions et décisions antérieures demandée dans la Résolution XIII.4 conformément à la proposition du Secrétariat figurant dans le document SC57 Doc.14 ; un appui aux travaux des Parties contractantes sur les inventaires ; les déplacements du personnel ; le déploiement du cadre de compétences et des lignes directrices de promotion (approuvé par le Comité permanent dans la Décision SC54-26) ; le processus annuel de planification et de révision ; les Missions consultatives Ramsar ; le 50^e anniversaire et le déficit de financement pour la Journée mondiale des zones humides (économies au budget des communications) ; et le renforcement des capacités.
20. Par ailleurs, le Secrétariat attire l'attention du Comité permanent sur la décision prise par les Parties contractantes au paragraphe 15 de la Résolution XIII.2 d'utiliser l'excédent de 228 000 CHF pour combler l'écart créé dans le budget administratif du Secrétariat (communications, déplacements, GEST, planification et renforcement des capacités) en vue d'inclure un nouveau poste d'assistant financier et comptable dans le budget administratif. Cet écart subsistera au cours de la prochaine période triennale à moins que les Parties contractantes n'augmentent le budget et donc leurs contributions. Une autre solution consisterait à prélever 228 000 CHF sur l'excédent de 2018 qui pourrait être utilisé à cette fin au cours de la prochaine période triennale si les Parties ne sont pas en mesure d'augmenter le budget. Le Secrétariat propose de conserver ce montant comme réserve opérationnelle. Dans sa Décision SC53-31, le Comité permanent a chargé le Secrétariat de créer une réserve opérationnelle à titre expérimental, si nécessaire, et de faire rapport à la 54^e Réunion du Comité permanent. Dans le document SC54-7.1 Rev.1, paragraphe 11, ce type de réserve n'a pas été jugé nécessaire ; toutefois, le Secrétariat suggère que ce type de réserve pourrait servir l'objectif actuel et propose que le Comité permanent envisage de fixer une réserve opérationnelle de 228 000 CHF à cette fin.

21. En outre, le Secrétariat propose de conserver 33 000 CHF pour reconstituer le projet CVA qui n'est pas financé par le budget administratif (*Étude de supervision de l'UICN*) comme stipulé dans le document SC57 Doc.7.3, paragraphe 18.
22. Enfin, le Comité permanent est invité à examiner la proposition de révision de la méthode de calcul des provisions pour arriérés de contributions (voir paragraphes 42 et 43 du présent document). S'il acceptait la proposition de l'auditeur, la provision devrait être augmentée. Une option possible serait d'augmenter la provision sur les arriérés de contributions à recevoir des Parties contractantes.

Tableau 2 : Excédent des fonds administratifs 2018 à allouer (en milliers de CHF)

Solde du fonds au 31 décembre 2018 par état vérifié (I)	2,196
Approuvé et pré-engagé	
Fonds de réserve à 15% (Résolution XIII.2, paragraphe 33)	762
Soldes pré-engagés de 437 000 CHF (tableau 1)	437
Complément au financement volontaire pour le soutien aux délégués à la COP13 approuvé or le Sous-groupe sur les finances	94
Utilisation approuvée de l'excédent de la période triennale 2016-2018 pendant la période triennale 2019-2021 (Résolution XIII.2, paragraphe 15) pour compléter le budget 2019-2021	228
Utilisation approuvée de l'excédent de la période triennale 2016-2018 pendant la période triennale 2019-2021 à l'appui des travaux du Groupe de travail sur l'efficacité (Résolution XIII.2, paragraphe 16)	70
Correction pour l'Initiative régionale Ramsar (IRR) pour le bassin de l'Amazone	28
Total approuvé et pré-engagé (II)	1,598
Excédent 2018 du budget administratif après approbation et pré-engagement - à affecter (III = I - II)	577

Note : 8 000 CHF en plus de ce qui précède à rembourser sur les ressources non administratives du GEST (voir la ligne « Services scientifiques et techniques » du tableau 1)

Résultats pour 2018 : budget affecté aux projets et contributions volontaires

23. L'état des fonds affectés à des projets au 31 décembre 2018 figure à l'Annexe 3. En 2018, comme le montre cette annexe, des contributions volontaires d'un montant de 1 657 000 CHF et des contributions volontaires de la Région Afrique à hauteur de 7 000 CHF ont été enregistrées. Combinées aux pertes et gains de change, il en résulte un montant total de 1 667 000 CHF au titre des ressources affectées à des projets.
24. Les contributions volontaires reçues en 2018 figurent dans le tableau 3 ci-dessous. Selon les instructions du Comité permanent dans sa Décision SC53-32, le tableau 3 résume les contributions volontaires reçues en 2018 et leur utilisation. Il est fait référence aux priorités en matière de collecte de fonds des Parties contractantes indiquées à l'Annexe 3 de la Résolution XII.1.

Tableau 3 : Contributions volontaires au titre des projets reçues en 2018 (en milliers de CHF)

Donateur	Montant	Commentaires	Budget non administratif, par ordre de priorité, conformément à l'Annexe 3 de la Résolution XII.1
Émirats arabes unis	842	COP13 (2018)	
Suède	87		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Canada	36		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Norvège	30		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Allemagne	23		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Pays-Bas	12		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Finlande	11		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Suisse*	10		COP13 (2018) parrainage des délégués éligibles
Nouvelle-Zélande	13		Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
Allemagne	4	Contribution nette après remboursement de l'excédent	Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
Canada	3		Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)
Danone	468	Contribution pour 2017 et 2018 aux activités du projet Danone	
Japon	88	Nagao Wetland Fund	
Japon	28		Missions consultatives Ramsar à l'intention des Parties ayant demandé une assistance
Finlande	8	Plan de travail du GEST	
Norvège	7	Atelier sur Ramsar, les zones humides et le changement climatique	
Finlande	4	Plan de travail sur la CESP	Programme de CESP Ramsar (2016-2021), à l'exclusion de la Journée mondiale des zones humides
Norad	-19	Remboursement de l'excédent de fonds affectés à des projets	
	2	Montants arrondis	
Total	1,657		

* La Suisse a également autorisé l'utilisation de 100 000 CHF de l'excédent des subventions suisses pour l'Afrique d'avant 2016 pour financer les réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires).

Note : En plus des contributions volontaires susmentionnées reçues en 2018 au titre des réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires), des contributions volontaires d'un montant de 45 000 CHF ont été versées en 2017 (7 000 CHF de l'Australie, 31 000 CHF du Canada et 7 000 CHF de la Norvège) (voir document SC54-7.1 Rev.1, tableau 2).

25. Danone a versé un montant total de 400 500 EUR en 2018 (232 000 EUR pour 2017 et 168 500 EUR pour 2018). La réorientation des priorités de Danone s'est traduite par une réduction du financement de la Journée mondiale des zones humides, qui est passé de 42 500 CHF en 2018 à

28 080 CHF en 2019. Le Secrétariat prend contact avec des donateurs potentiels pour trouver d'autres sources de financement. Les efforts se poursuivront pour trouver les fonds nécessaires au cours des prochaines années pour soutenir ces travaux importants et pour les Prix Ramsar.

26. Des activités de sensibilisation ont été menées auprès des Parties contractantes et d'autres donateurs potentiels concernant le financement de postes budgétaires non administratifs prioritaires identifiés dans la Résolution XIII.2, Annexe 3.
27. Le Secrétariat exprime sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

Contributions volontaires de la Région Afrique

28. Les Parties contractantes de la Région Afrique ont versé des contributions volontaires d'un montant net de 7000 CHF pour 2018 et les années antérieures. Voir le document SC57 Doc.7.3 pour un résumé de l'état des contributions volontaires africaines.

Budget administratif pour 2019

29. Une synthèse du budget 2019 approuvé par la COP13 figure à l'Annexe 4. Cette annexe comprend l'utilisation de l'excédent de 2017 d'un montant de 298 000 CHF pour la période 2019-2021 afin de combler l'écart créé par l'inclusion d'un nouveau poste d'assistant financier et comptable et le soutien au Groupe de travail sur l'efficacité demandé par les Parties contractantes et autorisé par la Résolution XIII.2.
30. En outre, les soldes pré-engagés du tableau 1, d'un montant total de 437 000 CHF, sont inclus dans l'Annexe 4.

Examen des soldes non administratifs (Annexe 3)

COP13, soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires de la COP13

31. Le généreux budget d'un montant de 842 000 CHF attribué par les Émirats arabes unis à la COP13, qui s'est déroulée à Dubaï, n'a pas été totalement dépensé, laissant un excédent de 206 000 CHF. Le montant total des dépenses engagées par le Secrétariat s'est élevé à 636 000 CHF. L'attention accordée à la gestion des coûts et à l'élimination des dépenses inutiles a permis au Secrétariat de s'acquitter de ses responsabilités dans le cadre du budget attribué. Comme demandé, l'excédent sera restitué aux EAU en 2019.
32. Le Secrétariat a eu la tâche difficile de réunir des fonds pour parrainer la participation des délégués éligibles à la COP13 et aux cinq réunions qui ont précédé la COP au cours de la même année. Au total, un montant de 209 000 CHF a été reçu sous forme de contributions volontaires versées par sept pays. Ces contributions, combinées à l'utilisation des fonds excédentaires approuvée par le Sous-groupe sur les finances et le Comité permanent, ont permis au Secrétariat de parrainer 113 délégués de pays admissibles. Le montant total dépensé pour les déplacements parrainés dans le cadre du soutien aux délégués à la COP13 s'est élevé à 480 000 CHF. Le Secrétariat souhaite remercier toutes les Parties contractantes qui ont contribué au soutien aux délégués à la COP13 (voir Tableau 3).

33. Le Secrétariat salue également les fonds mis à disposition par les donateurs (voir Tableau 3) pour financer les déplacements des délégués parrainés pour participer aux réunions tenues avant la COP13 à Chilaw (Sri Lanka), Wellington (Nouvelle-Zélande), San Jose (Costa Rica) et Dakar (Sénégal). Au total, 65 000 francs suisses ont été versés sous forme de contributions volontaires par six pays, et la Suisse a autorisé l'utilisation de 100 000 CHF prélevés sur l'excédent des subventions suisses pour l'Afrique avant 2016. Ces contributions, combinées aux fonds excédentaires approuvés par le Sous-groupe pour les finances et le Comité permanent, ont permis au Secrétariat de parrainer des délégués de pays admissibles. Le montant total des fonds utilisés pour payer les frais de déplacements des délégués parrainés pour assister aux réunions préparatoires régionales s'est élevé à 245 000 CHF.

Examen des autres soldes non administratifs

34. La Secrétaire générale a passé en revue la gestion financière du Secrétariat et a communiqué les questions préoccupantes et un plan d'action au Comité exécutif, au Groupe de travail sur la facilitation, au Comité permanent à sa 53^e Réunion et aux vérificateurs aux comptes en 2016, fournissant régulièrement des mises à jour depuis lors. La gestion des ressources non administratives constituait l'un des problèmes majeurs. Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action et a mis en place une approche plus structurée et transparente de l'utilisation des fonds non administratifs et des soldes. L'examen interne des anciens projets non administratifs s'est poursuivi et, en 2017 et 2018, des mesures de clôture nécessaires ont été prises, ce qui a entraîné la fermeture de 76 projets dans le système financier. Des améliorations sont également apportées aux processus et procédures ainsi qu'au système, en étroite coopération avec l'UICN.
35. Les soldes relatifs au Programme du Fonds de petites subventions figurent dans le document SC57 Doc.7.4.
36. Les soldes relatifs aux Initiatives régionales Ramsar figurent dans le DOC. SC57-25.
37. Les anciens soldes excédentaires du projet Admin. ont été transférés à d'autres projets conformément aux décisions prises lors de la 54^e Réunion du Comité permanent. Un nouveau projet de petites subventions pour l'Afrique (SGA) pré-2016 a été mis en place, le solde de l'excédent de la SGA pré-2016 ayant été transféré après le transfert autorisé d'un montant de 100 000 CHF pour soutenir les réunions régionales précédant la COP13.

Examen de la gestion des fonds non administratifs

38. La Décision SC53-33, prise à la suite de l'examen interne effectué par la Secrétaire générale, demandait au Secrétariat de prendre des mesures pour procéder à un examen externe des projets non administratifs. La Secrétaire générale a demandé à l'Unité de surveillance de l'UICN d'entreprendre cet examen financier et administratif. Les vérificateurs externes ont accueilli favorablement cette initiative. Les résultats préliminaires de l'examen ont été présentés à la 54^e Réunion du Comité permanent et les résultats finaux de l'examen ont été soumis à la 55^e Réunion du Comité permanent en tant que document SC55 Doc.8.2 *Examen par l'UICN des finances non administratives*³. Le rapport comprend la réponse de la direction du Secrétariat.
39. Actuellement, grâce à la réponse et aux mesures prises par le Secrétariat, deux recommandations sur les dix faites ont été pleinement mises en œuvre (recommandations 6 et 7). Des progrès ont

³ https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55-8.2_iucn_non-core_review_f.pdf

été réalisés et se poursuivront pour les recommandations 2, 5, 8, 9 et 10 maintenant que le nouveau responsable des finances a été embauché.

40. Le Comité permanent doit prendre une décisions sur les recommandations ci-dessous :

- *Recommandation 1: Le Secrétariat devrait envisager d'unifier sa terminologie pour décrire ses fonds, qu'il s'agisse de fonds « administratifs » et « non administratifs » ou de fonds « non affectés et affectés ». Le Secrétariat propose d'utiliser les termes « fonds administratifs » et « non administratifs ». Le Secrétariat invite le Comité permanent à examiner s'il convient ou non d'adopter l'utilisation des termes standard « administratifs » et « non administratifs » pour décrire les fonds Ramsar.*
- *Recommandation 4 : Le Secrétariat devrait inviter l'auditeur externe à faire une présentation et organiser une séance d'information annuelles sur les états financiers vérifiés, à l'intention du Comité permanent, par l'entremise du Sous-groupe sur les finances. Cette recommandation peut entraîner une augmentation des frais annuels de vérification. Le Secrétariat invite le Comité permanent à prendre une décision sur cette question.*

41. Concernant la recommandation 3 : *Le Secrétariat devrait présenter l'Appendice A : Projets financés par des fonds affectés au Comité permanent sous la forme d'un rapport de gestion séparé et le retirer des états financiers de la Convention à compter de l'exercice financier 2018, de qui a été inclus dans cette section et dans l'Annexe 3 du présent document. Les états financiers vérifiés de 2018 n'incluent pas cette annexe, le Comité permanent est donc invité à prendre note de ce point.*

Modification proposée par l'auditeur externe pour le calcul de la provision pour contributions impayées des Parties contractantes

42. Les auditeurs externes ont indiqué que la méthode actuelle approuvée par la Décision SC53-36 n'intègre pas la notion de risque économique lié aux Parties contractantes sur une base individuelle et peut donc mener à une approche moins que prudente quand il s'agit de Parties contractantes connues pour des retards de paiements sur plusieurs années. Afin de se conformer pleinement au droit suisse, l'auditeur externe exige que la méthodologie soit revue pour l'audit de 2019. Parmi les options possibles, on peut citer :

- a. Afin de continuer à être contrôlé conformément au droit suisse, le calcul annuel de la provision sur les contributions dues par les Parties contractantes devrait être élargi. La modification demandée consisterait à porter à 100 % la provision pour les soldes impayés depuis moins de cinq ans, pour les Parties contractantes qui n'ont pas versé de contribution au cours des quatre dernières années. Cela représenterait une augmentation de 178 000 CHF.
- b. Les autres possibilités seraient :
 - i. que l'auditeur assortisse son opinion d'une réserve indiquant que les états financiers sont conformes au droit suisse, à l'exception de la provision sur les contributions impayées des Parties contractantes ; ou
 - ii. que Ramsar adopte ses propres méthodes comptables : préparation des états financiers en adoptant ses propres principes comptables (décrits dans les notes aux états financiers). Les auditeurs donneraient leur avis sur les états financiers établis conformément aux notes aux états financiers.

De plus amples détails ont été fournis au Sous-groupe sur les finances, y compris une note de l'auditeur, préparée à la demande et avec la contribution du Secrétariat.

Modification demandée par l'auditeur externe de sa méthode d'audit pour les soldes impayés des Parties contractantes

43. L'auditeur externe a demandé d'envoyer des lettres de confirmation à certaines Parties contractantes ayant des contributions à recevoir, dans le cadre des procédures d'audit standard. Le processus consisterait à obtenir une communication directe des Parties contractantes en réponse à une demande d'information sur un élément particulier affectant les assertions figurant dans les états financiers. L'auditeur externe propose d'envoyer à partir de 2019 des lettres ou des formulaires directement à un groupe de Parties contractantes sélectionnées pour vérifier les montants à payer ou à recevoir afin de confirmer les montants enregistrés dans le système financier. Il s'agit d'une pratique courante pour l'audit des entités qui sont vérifiées conformément au droit suisse. Le Secrétariat a expliqué à l'auditeur les difficultés que pose la demande de telles lettres à des États.

Annexe 1

État financier vérifié au 31 décembre 2018 (modèle de rapport suisse)

I. Bilan au 31 décembre

<i>en milliers de francs suisses (CHF '000s)</i>	<i>Notes⁴</i>	2018	2017
ACTIFS			
Actifs courants			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme		5,196	4,466
Comptes à recevoir de Parties contractantes (net)	6	833	1,166
Autres comptes à recevoir	7	54	74
Total actifs courants		6,083	5,707
Total actifs non courants	9	18	21
TOTAL ACTIFS		6,101	5,728
PASSIF ET SOLDE DE FONDOS			
Passifs courants			
Sommes dues à l'UICN		338	475
Autres comptes à payer	8	827	564
Charges à payer		155	175
Total passifs courants		1,320	1,213
Provisions			
Rapatriement de personnel	5	164	135
Congés	5	141	139
Résiliation de contrats	5	147	123
Total provisions		452	396
Fonds et réserves			
Fonds de réserve non affectés	11	2,196	1,801
Fonds affectés à des projets	12	2,133	2,317
Total fund and reserves		4,329	4,118
TOTAL PASSIF ET SOLDE DE FONDOS		6,101	5,728

⁴ Voir Notes des bilans financiers, *Report of the auditor on the financial statements 2018*
<https://www.ramsar.org/document/report-of-the-auditor-on-the-financial-statements-2018>

II. État des revenus et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre

<i>en milliers de francs suisses (CHF '000s)</i>	2018			2017			
	Notes	Fonds adminis tratifs	Fonds affectés à des projets	Total	Fonds adminis tratifs	Fonds affectés à des projets	Total
Revenus							
<i>Revenus externes :</i>							
Contributions des Parties contractantes		3,779	-	3,779	3,779	-	3,779
Contributions volontaires des États-Unis		1,066	-	1,066	1,066	41	1,107
Contributions de pays d'Afrique		-	7	7	-	14	14
Revenus de projets		-	1,657	1,657	-	375	375
Dégrèvements fiscaux suisses	10	221	-	221	215	-	215
Total recettes externes		5,066	1,664	6,730	5,059	430	5,489
Transferts du budget administratif vers les projets		(3)	3	-	-	-	-
Total Recettes		5,063	1,667	6,730	5,059	430	5,489
Dépenses							
<i>Dépenses d'exploitation :</i>							
Communications (sensibilisation)		(336)	(258)	(594)	(334)	(167)	(501)
Initiatives régionales, appui et conseils aux régions		(1,389)	(197)	(1,585)	(1,384)	(321)	(1,704)
Services scientifiques et techniques		(301)	27	(275)	(309)	(67)	(376)
Partenariats		(221)	(63)	(284)	(96)	(161)	(257)
Direction, opérations et appui		(2,446)	(1,353)	(3,799)	(2,381)	(18)	(2,399)
Total dépenses d'exploitation		(4,693)	(1,844)	(6,537)	(4,504)	(734)	(5,237)
Excédent/(Déficit) net avant autres revenus/dépenses		370	(177)	193	555	(304)	252
<i>Autres recettes (dépenses) :</i>							
Produits/(charges) financier(e)s net(te)s	4	(32)	(7)	(39)	25	12	37
Provisions et amortissements (charges)		57	-	57	(49)	-	(49)
Total des autres revenus/dépenses		25	(7)	18	(24)	12	(12)
Excédent/(Déficit) net après autres revenus/dépenses		395	(184)	211	531	(292)	239

ÉTAT DES SOLDES pour l'exercice clos le 31 décembre

<i>en milliers de francs suisses (CHF '000s)</i>	2018			2017			
	Notes	Fonds adminis tratifs	Fonds affectés à des projets	Total	Fonds adminis tratifs	Fonds affectés à des projets	Total
Solde du fonds au début de l'exercice		1,801	2,317	4,118	1,270	2,609	3,879
Résultat net de l'exercice (recettes et dépenses)	11	395	(184)	211	531	(292)	239
Solde en fin d'exercice		2,196	2,133	4,329	1,801	2,317	4,118

III. États des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

en milliers de francs suisses (CHF '000s)

	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Excédent/(Déficit) des activités liées à l'exploitation	211	239
Amortissement des actifs immobilisés	10	10
Augmentation / (diminution) des provisions pour arriérés de contributions	(57)	67
Augmentation / (diminution) des engagements au titre des congés du personnel et des rapatriements	31	54
Augmentation / (diminution) de la provision pour licenciement	24	33
(Augmentation) / diminution des cotisations à recevoir (montant brut)	390	(609)
Augmentation / (diminution) des dettes envers les organisations partenaires	(137)	198
(Augmentation) / diminution des autres débiteurs	20	24
Augmentation / (diminution) des cotisations payées d'avance	280	(76)
Augmentation / (diminution) des créditeurs et charges à payer	(46)	(81)
Augmentation / (diminution) des charges sociales à payer	10	19
Montant total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	737	(123)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(7)	(10)
Montant total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(7)	(10)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie de l'exercice	730	(133)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	4,466	4,599
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	5,196	4,466

Annexe 2

Résultats du budget administratif 2018 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018

(en milliers de CHF, erreurs possibles d'arrondis comprises)

Budget Ramsar 2018 approuvé à la 55 ^e Réunion du Comité permanent En milliers de francs suisses	Budget approuvé (A)	Utilisation autorisée de l'excédent (B)	Réallocation budgétaire (C)	Budget disponible Total (D) =(A)+(B)+(C)	Dépenses effectives (E)	Bilan (F) =(D)-(E)
REVENUS						
Contributions des Parties	3,779	0	0	3,779	3,779	0
Contributions volontaires	1,065	0	0	1,065	1,066	1
Impôts sur le revenu	225	0	0	225	221	(4)
Autres revenus (y compris revenu d'intérêt)	12	0	0	12	4	(8)
MONTANT TOTAL DES REVENUS	5,081	0	0	5,081	5,070	(11)
DÉPENSES						
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	798	0	(20)	778	668	110
Salaires et charges sociales	674	0	(40)	634	582	52
Autres prestations liées à l'emploi	79	0	0	79	27	52
Recrutement et indemnités de départ	0	0	0	0	8	(8)
Déplacements	45	0	20	65	51	14
B. Coordonnateur des partenariats	250	0	(22)	228	221	7
Salaires et charges sociales	188	0	30	218	216	2
Autres prestations liées à l'emploi	52	0	(50)	2	0	2
Recrutement et indemnités de départ	0	0	0	0	0	0
Déplacements	10	0	(2)	8	5	3
C. Appui et conseils aux Régions	1,342	77	(70)	1,349	1,272	77
Salaires et charges sociales	1,201	0	(66)	1,135	1,136	(1)
Autres prestations liées à l'emploi	56	0	6	62	53	9
Recrutement et indemnités de départ	0	0	0	0	3	(3)
Déplacements	85	0	(10)	75	68	7
Missions consultatives Ramsar	0	77	0	77	11	66
D. Appui aux Initiatives régionales	120	33	0	153	117	36
Initiatives régionales générales	0	21	0	21	0	21
Activité 1 : Bassin du Sénégal	30	12	0	42	34	8
Activité 2 : Bassin de l'Amazonie	30	0	0	30	24	6
Activité 3 : Asie centrale	30	0	0	30	30	0
Activité 4 : Indo-Birmanie	30	0	0	30	30	(0)
E. Services scientifiques et techniques	392	114	(13)	493	301	192
Salaires et charges sociales	290	0	(25)	265	193	72
Autres prestations liées à l'emploi	2	0	10	12	0	12

Budget Ramsar 2018 approuvé à la 55^e Réunion du Comité permanent En milliers de francs suisses	Budget approuvé (A)	Utilisation autorisée de l'excédent (B)	Réallocation budgétaire (C)	Budget disponible Total (D) =(A)+(B)+(C)	Dépenses effectives (E)	Bilan (F) =(D)-(E)
Recrutement et indemnités de départ	0	0	0	0	0	0
Déplacements	10	0	2	12	11	1
Mise en œuvre GEST	40	0	0	40	65	(25)
Réunions du GEST	50	0	0	50	33	17
Plan stratégique (2019 - 2021)	0	44	0	44	0	44
ODD 6.61	0	70	0	70	0	70
F. Communications	389	0	10	399	336	63
Salaires et charges sociales	254	0	10	264	261	3
Autres prestations liées à l'emploi	0	0	0	0	0	(0)
Recrutement et indemnités de départ	0	0	0	0	0	0
Déplacements	5	0	0	5	9	(4)
Programme de CESP	30	0	0	30	3	27
Communications, traductions, publications et rapports	100	0	0	100	62	38
G. Administration/SISR/Web	876	77	100	1,053	838	215
Salaires et charges sociales	629	77	(15)	691	700	(9)
Autres prestations liées à l'emploi	5	0	0	5	1	4
Recrutement et indemnités de départ	25	0	115	140	35	105
Déplacements	0	0	0	0	0	(0)
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	107	0	0	107	36	71
Appui et développement du Web/TI	110	0	0	110	66	44
H. Coûts de fonctionnement	94	81	0	175	85	90
Services généraux	80	0	0	80	68	12
Équipements/fournitures de bureaux	14	0	0	14	17	(3)
Planification et renforcement des capacités	0	81	0	81	0	81
I. Services au Comité permanent	150	32	0	182	186	(4)
Appui aux délégués du Comité permanent	45	0	(9)	36	36	0
Réunions du Comité permanent	10	0	9	19	19	(0)
Services de traduction pour le Comité permanent	60	0	14	74	75	(1)
Services d'interprétation simultanée lors des Réunions du Comité permanent	35	0	(4)	31	38	(7)
Autres réunions	0	32	(10)	22	19	3
J. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	560	0	15	575	590	(15)

Budget Ramsar 2018 approuvé à la 55^e Réunion du Comité permanent En milliers de francs suisses	Budget approuvé (A)	Utilisation autorisée de l'excédent (B)	Réallocation budgétaire (C)	Budget disponible Total (D) =(A)+(B)+(C)	Dépenses effectives (E)	Bilan (F) =(D)-(E)
Administration, ressources humaines, services financiers et informatiques	560	0	15	575	590	(15)
K. Divers – Fonds de réserve	110	0	0	110	61	49
Provisions	50	0	0	50	(1)	51
Gains / pertes liés au change	0	0	0	0	33	(33)
Services juridiques	60	0	0	60	29	31
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES	5,081	414	0	5,495	4,676	819
EXCÉDENT/(DÉFICIT) [inclut l'utilisation autorisée du surplus]					395	809

Annexe 3

Projets financés à partir de fonds affectés, du 1er janvier au 31 décembre 2018

(en milliers de CHF), erreurs possibles d'arrondis comprises

		Solde (déficit) au 31 décembre 2017	Revenus 2018	Dépenses 2018	Transferts entre projets et frais croisés	Solde (déficit) au 31 décembre 2018
		(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR
Coopération internationale						
R100159	SGF-2009	60	-	-	-	60
R100160	SGF 2010	53	-	-	-	53
R100161	SGF-2011	23	-	-	-	23
R100163	SGF-2013	1	-	-	-	1
R100265	SGA-Pre-2016	-	-	-	235	235
R100266	SGA-2016	49	-	(22)	-	26
R100362	WFF-2012	35	(0)	(1)	-	34
R100364	WFF-2014	49	0	(27)	-	22
R100365	WFF - 2015 & 2016	201	-	-	-	201
R100407	RI Central Asia (Norway)	3	-	-	-	3
R100408	Nagao Wetland Fund (NEF Japan)	104	88	(65)	(19)	108
Total coopération internationale		578	88	(115)	216	768
Sites inscrits sur la Liste de Ramsar						
R100110	RAM	98	29	(9)	-	118
Total des sites inscrits sur la Liste de Ramsar		98	29	(9)	-	118
Autres						
R100100	Admin	795	3	-	(435)	363
R100102	SISR redevelopment	39	-	-	-	39
R100103	Web redevelopment	64	-	-	-	64
R100104	Development	7	-	-	-	7
R100105	Science Review	33	-	-	-	33
R100106	Strategic Plan 2016	18	-	-	-	18
R100108	COP12 Translation (FOEN-CH)	45	-	-	-	45
R100190	Water cycle	11	-	-	-	11
R100210	WA Urbanisation	16	-	-	-	16
R100311	Rio Cruces	112	0	(57)	-	55
R100402	Bhutan	(10)	-	-	-	(10)
R100406	WWF Grant, WWD Korea	(4)	-	-	-	(4)

		Solde (déficit) au 31 décembre 2017	Revenus 2018	Dépenses 2018	Transferts entre projets et frais croisés	Solde (déficit) au 31 décembre 2018
		(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR	(DR)/CR
R100637	COP13 UAE	49	843	(637)	(49)	206
R100638	SC-Standing Committee	32	-	-	(32)	-
R100639	COP13 - sponsored delegates	-	209	(480)	177	(94)
R100700	CEPA	9	4	-	-	13
R100809	Danone Ecole de l'eau	21	-	-	-	21
R100814	Danone 2014	30	-	(30)	-	-
R100819	Danone Spring	9	0	(1)	-	8
R100816	Danone 2016	(62)	469	(228)	-	178
R100904	STRP 2016-2018	133	8	3	-	145
R100910	TEEB	39	-	-	-	39
R101000	SSFA, Expert Group on Water Cycle	(3)	-	23	-	21
R101001	WCMC, Online National Report Format	14	-	-	-	14
R101002	NORAD 2015	27	(21)	(2)	(4)	-
R101003	MAVA 13-32	61	0	(61)	6	7
R101006	Workshop on Ramsar, wetlands and climate change	-	7	-	-	7
R118100	Ramsar Pre_COP 13- FUNDS All Parties	45	20	(245)	180	(0)
Total autres sites		1,530	1,542	(1,714)	(157)	1,201
Regional Initiatives						
R100132	RI - WACOWET	49	-	-	(49)	(0)
R100133	RI - CARIWET	(4)	-	-	-	(4)
R100135	RI - Mangrove	(1)	-	-	-	(1)
R100137	RI - East Africa Centre	27	-	-	(27)	(0)
R100142	RI - Amazon River Basin	9	-	(16)	-	(7)
R100200	AVC, African Regional Initiatives	31	7	0	20	58
Total Initiatives régionales		112	7	(16)	(56)	46
Total général		2,317	1,667	(1,855)	3	2,133

Annexe 4

Budget administratif proposé pour 2019

Budget Ramsar 2019 En milliers de CHF	Budget 2019 (approuvé à la COP13) (A)	Utilisation autorisée de l'excédent 2016-2018 en 2019 (B)	Engagé du budget 2018 (report à 2019) (C)	Engagement préalable de 2017 (report à 2019) (D)	Budget proposé pour 2019 après réallocation (E)=(A)+(B)+(C) +(D)
REVENUS					
Contributions des Parties	3,779				3,779
Contributions volontaires	1,065				1,065
Impôts sur le revenu	225				225
Revenus d'intérêt	12				12
TOTAL DES REVENUS	5,081	0	0	0	5,081
DÉPENSES					
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	1,009	15	0	0	1,024
Salaires et charges sociales	918				918
Autres prestations liées à l'emploi	51				51
Déplacements	40	15			55
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	638	135	0	0	773
Salaires et charges sociales	450				450
Autres prestations liées à l'emploi	5				5
Programme de CESP	30				30
Communications, traductions, publications et rapports	60	120			180
Appui et développement Web/TI	84				84
Déplacements	10	15			25
C. Appui et conseils aux Régions	1,325	30	66	0	1,421
Salaires et charges sociales	1,178				1,178
Autres prestations liées à l'emploi	72				72
Déplacements	75	30			105
Missions consultatives Ramsar	0		66		66
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	36	28	164
Réseaux et centres régionaux	100		36	28	164
E. Sciences et politiques	754	15	114	0	883
Salaires et charges sociales	559				559
Autres prestations liées à l'emploi	4				4
Mise en œuvre du plan de travail du GEST	35	15			50
Déplacements Président du GEST	5				5
Réunions du GEST	50				50

Budget Ramsar 2019 En milliers de CHF	Budget 2019 (approuvé à la COP13) (A)	Utilisation autorisée de l'excédent 2016-2018 en 2019 (B)	Engagé du budget 2018 (report à 2019) (C)	Engagement préalable de 2017 (report à 2019) (D)	Budget proposé pour 2019 après réallocation (E)=(A)+(B)+(C) +(D)
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	91				91
Déplacements	10				10
Plan stratégique (2019 - 2021)	0		44		44
ODD 6.61	0		70		70
G. Administration	436	33	133	0	602
Salaires et charges sociales	315				315
Autres prestations liées à l'emploi	1				1
Recrutement et indemnités de départ	25		52		77
Déplacements des membres du Secrétariat	0				0
Coûts de fonctionnement, y compris équipements	95				95
Planification et renforcement des capacités	0	33	81		114
H. Services au Comité permanent	150	70	0	0	220
Appui aux délégués du Comité permanent	45				45
Réunions du Comité permanent	10				10
Services de traduction pour le Comité permanent	60				60
Services d'interprétation simultanée lors des réunions du Comité permanent	35				35
Groupe de travail sur l'efficacité	0	70			70
I. Coûts des services administratifs de l'UICN	560	0	0	0	560
Administration, ressources humaines, services financiers & informatiques	560				560
J. Divers – Fonds de réserve	109	0	88	0	197
Provisions	50		57		107
Services juridiques	59		31		90
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES	5,081	298	437	28	5,844

Notes:

Colonne B - Résolution XIII.2 utilisation de 228 000 CHF plus 70 000 CHF pour la période triennale 2019-2021

Colonne C - Engagements du budget 2018 (voir tableau 1 et paragraphe 11)

Colonne D - Pré-engagement à partir de 2017